



## COMITÉ SYNDICAL DE SEINE-MARITIME NUMERIQUE PROCÈS VERBAL DU 16 JANVIER 2015

### *Débat d'Orientations Budgétaires*

3

Le Comité Syndical s'est réuni le vendredi 16 janvier 2015 à 9 heures 30, sous la présidence de Monsieur Nicolas ROULY, Président de Seine-Maritime Numérique.

Étaient présents :

#### **En qualité de représentants du Département :**

- Monsieur Michel BARRIER, Conseiller Général, membre titulaire
- Madame Martine BLONDEL, Conseillère Générale, membre titulaire
- Monsieur Serge BOULANGER, Conseiller Général, membre titulaire
- Monsieur Gérard PICARD, Conseiller Général, membre titulaire
- Monsieur Bruno BIENAIME, Conseiller Général, membre suppléant
- Madame Florence LEGENDRE, Conseillère Générale, membre suppléant
- Monsieur Didier REGNIER, Conseiller Général, membre suppléant

#### **En qualité de représentants des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale :**

- Monsieur Jean-Marie BEURAIN, Délégué Communautaire de la Communauté de Communes des Monts et Vallées, membre titulaire
- Monsieur Didier CHEDRU, Délégué Communautaire de la Communauté de Communes du Canton de Valmont, membre titulaire
- Monsieur Olivier COURSAULT, Délégué Communautaire de la Communauté de Communes de Fécamp, membre titulaire
- Monsieur André DELMAS, Délégué Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Neufchâtelois, membre titulaire
- Monsieur François DELNOTT, Délégué Communautaire de la Communauté de Communes du plateau de Martainville, membre titulaire
- Monsieur Alain DEPREAUX, Délégué Communautaire de la Communauté de Communes de Varenne et Scie

- Madame Annic DESSAUX, Déléguée Communautaire de la Communauté de Communes Caux Vallée de Seine, membre titulaire
- Monsieur Denis FAUVEL, Délégué Communautaire de la Communauté de Communes Saône et Vienne, membre titulaire
- Monsieur Martial FROMENTIN, Délégué Communautaire de la Communauté de Communes de Yères et Plateaux, membre titulaire
- Madame Virginie LUCOT-AVRIL, Déléguée Communautaire de la Communauté de Communes du Canton d'Aumale, membre titulaire
- Monsieur Rémy TERNISIEN, Délégué Communautaire de la Communauté de Communes Interrégionale de Blangy-sur-Bresle, membre titulaire
- Monsieur Didier BALLAND, Délégué Communautaire de la Communauté de Communes Caux-Austreberthe, membre suppléant
- Monsieur Antoine FAURE, Délégué Communautaire de la Communauté de Communes des Trois Rivières, membre suppléant
- Monsieur Alain OVIDE, Délégué Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Métropole Rouen Normandie, membre suppléant

**Assistaient également à la séance :**

Monsieur Dominique PROUST, Payeur Départemental

Monsieur François CATTREUX, Chargé du Développement économique, Caux Vallée de Seine

Monsieur François RIMASSON, Chef de Service Téléphonie, Réseaux, Haut Débit, Communauté d'Agglomération de Métropole Rouen Normandie  
Monsieur Bruno VIEUBLED, Délégué Communautaire de la Communauté de Communes des Monts et de l'Andelle

Madame Vanessa MARIN, Assistante, Communauté de Communes du Canton d'Aumale

Monsieur Frédéric FIEVET, Directeur Général des Services du Département de Seine-Maritime

Monsieur Jean-Pierre LUCAS, Directeur Général Adjoint du Pôle aménagement et Mobilités

Monsieur Christophe HOGUET, Directeur Général de Seine-Maritime Numérique

Monsieur Stéphane GAYANT, Directeur des Opérations de Seine-Maritime Numérique

Madame Séverine VOGEL, Directrice Administrative et Financière de Seine-Maritime Numérique

Monsieur Michaël SAIMAN, Chef de Projet Fibre Optique de Seine-Maritime Numérique

Monsieur Frédéric DEMAILLY, Chef de Projet Montée en Débit et Relations Membres de Seine-Maritime Numérique

Madame Christine VUIGNER, Responsable Budget et Comptabilité de Seine-Maritime Numérique

Madame Alicia GARNIER, Assistante de Direction de Seine-Maritime Numérique

Étaient représentés :

Monsieur Daniel BUQUET, Conseiller Général, membre titulaire a donné pouvoir à Madame Florence LEGENDRE

Monsieur Sylvain GARAND, Délégué Communautaire de la Communauté de Communes du Plateau Vert a donné pouvoir à Madame Annic DESSAUX

**Secrétariat assuré par :**

Madame Annic DESSAUX, Déléguée Communautaire de la Communauté de Communes Caux Vallée de Seine, membre titulaire



Monsieur ROULY ouvre la séance. Il présente ses vœux aux membres de Seine-Maritime Numérique et les remercie pour leur présence. Comme cela est prévu, il souhaite que 2015 soit l'année des premières concrétisations. Il rappelle que tous ont reçu des vœux de « très bonne année numérique » et en la matière, il pense que tous seront d'accord pour préférer le réel au virtuel. Ainsi, il affirme qu'il est de la responsabilité du Syndicat Mixte, de transformer tout le travail entrepris en 2014, en progrès concret tout au long de l'année 2015. Monsieur ROULY constate que le quorum est largement atteint.

### **Débat d'Orientations Budgétaires**

Monsieur ROULY explique que le Débat d'Orientations Budgétaire (D.O.B.) rappelle le contexte de l'aménagement numérique du territoire. Les objectifs présentés dans le DOB sont, à la fois relatifs au travail mené tout au long de l'année 2014 et, relatifs à ce qui sera mis en place en 2015 et qui, par conséquent se traduiront de manière chiffrée dans le budget le moment venu.

Les orientations techniques ainsi présentées se traduisent en orientations budgétaires avec les modalités de concrétisation des travaux du Syndicat.

Monsieur ROULY relève également la question de la mise en place des SLAN sur les différentes Communautés de Communes du territoire et la poursuite des partenariats et mutualisations d'infrastructures. Seine-Maritime Numérique travaille avec les Communautés de Communes à définir les schémas locaux et avec les partenaires infrastructures, afin de rendre possible l'arrivée des réseaux dans la continuité de 2014. Des actions nouvelles sont également prévues.

Monsieur ROULY recense les différents objectifs, le premier concernant la construction du réseau de collecte FTTH, le second objectif induisant le démarrage du programme très haut débit. Enfin, le dernier objectif vise à la définition du modèle d'exploitation commerciale et au lancement de la procédure de consultation appropriée.

Monsieur ROULY confirme que ces différents objectifs doivent se traduire en orientations budgétaires sur un exercice avec d'un côté, un budget de fonctionnement et de l'autre, au-delà des dépenses, un certain nombre de recettes, ainsi qu'un budget annexe d'exploitation du réseau. Il propose qu'un échange ait lieu sur ce point entre les membres du Comité Syndical afin que chacun puisse interpeller, interroger ou suggérer.

Monsieur HOGUET remercie tout d'abord les membres pour leur accueil lors de chacun de ses déplacements et considère ces moments d'échanges très intéressants. Il rappelle également que cette journée est un peu particulière puisqu'il s'agit du premier anniversaire de la création du Syndicat. Par rapport au DOB, sont mises en exergue les réalisations depuis septembre dernier c'est-à-dire la rencontre de tous les territoires membres et non membres avec des propositions d'aménagement numérique personnalisée qui devront ensuite être validées puis contractualisées. Monsieur HOGUET rappelle que ces éléments seront détaillés en fonction des différentes phases pressenties dans chacun des territoires et de l'aspect budgétaire correspondant, afin d'avancer ensemble sur chacun des territoires par rapport au programme qui aura été défini. Monsieur HOGUET ajoute que ces orientations feront l'objet d'une approbation lors du Comité Syndical du 13 février par le vote du budget du Syndicat Mixte.

Monsieur LUCAS délivre une information d'ordre budgétaire sur les possibilités de participation des EPCI au Syndicat. La loi de finances rectificative offre désormais la possibilité de contribuer sous forme de fonds de concours au financement des

investissements liés à l'aménagement numérique pour une durée de 10 ans, Monsieur LUCAS souligne que cela n'était pas possible précédemment et que cela était sujet de débat pour certains membres du Syndicat. Monsieur LUCAS estime que cette information rentre bien dans le DOB et modalités de participation à l'aménagement numérique. Il conclut qu'il s'agit du même mode de fonctionnement que pour l'électrification rurale puisque la seule autre exception existante concerne le Syndicat Départemental d'Énergies (SDE) auquel les communes contribuent sous forme de fonds de concours aujourd'hui à la section d'investissement du SDE et non pas sous forme de participation au fonctionnement pour les investissements.

Monsieur ROULY demande à nouveau aux membres s'ils ont des questions, avant de conclure qu'il s'agit du premier DOB de Seine Maritime Numérique. En l'absence d'observation, Monsieur ROULY invite les membres du Comité à prendre acte du DOB.



La séance est levée à 9 heures 45.

Le Président,

Nicolas ROULY



La secrétaire de séance,

Annic DESSAUX